



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E58239

VALABLE JUSQU'AU 29/06/2026

ÉDITÉ LE

11/02/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1993

Forme juridique : SARL

Capital : 160 071

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC DIJON 530B93

Siret : 392 836 607 00037

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 4028260

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 0000010320465404

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 0000010320465404

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : TORTOCHOT PERE ET FILS

1 RUE DE LA VIGNOTTE  
ZAE DE LA PETITE FIN  
21490 SAINT-JULIEN

Téléphone : 03 80 35 74 93

Fax :

Portable : 07 81 74 28 09

Site Internet : <http://www.chauffage-tortochot.com>

E-mail : [cfrochot@chauffage-tortochot.com](mailto:cfrochot@chauffage-tortochot.com)

Responsabilité légale :

BUIREY FREDERIC CO-GÉRANT / FROCHOT CORINNE CO-GÉRANT

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                 | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5211 | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE | 13/06/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021         |
| o Radiateurs électriques, dont régulation.                               | 13/06/2022         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.